Bonne Année
2021
Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre2020

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

EDITO

PANDÉMIE QUAND TU NOUS TIENS…

Depuis le début de l'épidémie "Covid-19", beaucoup, dont moi-même, cherchent à comprendre une logique à toutes ces décisions gouvernementales, ces dysfonctionnements, ces incohérences étatiques et en viennent à ne plus savoir quelle attitude adopter dans une ambiance de psychose collective. Malgré toute ma frustration et mon opposition à certaines règles imposées par le gouvernement, je me suis refusé à prendre un arrêté, comme d'autres l'ont fait (afin qu'on parle d'eux ?...), pour que les petits commerces puissent rester ouverts, car trop risqué pour eux, totalement improductif sous un état d'urgence sanitaire, et par ailleurs illégal...

La vie continue...

Notre cité, malgré tout, continue son petit bonhomme de chemin, un certain nombre de travaux prévus depuis très longtemps sont en cours de réalisation, ils sont décrits en détail dans nos pages intérieures. Il faut savoir que nous sommes, de par la loi, de plus en plus tributaires de Tulle Agglo, dont les responsables ne sont pas toujours enclins à écouter la voix communale et bien moins enthousiastes que vos élus locaux.

Rendons à l'agglo ce qui appartient à l'agglo...

L'assainissement, une des nombreuses compétences que la loi NoTre nous a retirée, est désormais assumée par l'agglo de Tulle. Suite à des désaccords financiers importants, notre conseil municipal à l'unanimité a décidé de rompre la convention qui nous liait avec la structure tulliste. Je tiens à remercier ici publiquement les élu(e)s de l'opposition seilhacoise qui par leur vote solidaire ont souhaité privilégier la défense des intérêts financiers de notre commune, comme nous le faisons maintenant depuis plus de douze ans. Dans cette affaire, la notion d'adversaire compte moins que la prise en compte des importants enjeux pour Seilhac. Quelles sont les conséquences de cette rupture de convention ? A partir du premier janvier 2021, la commune ne mettra plus ses agents à la disposition de l'agglo pour la surveillance, l'entretien et tout ce qui concerne les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que l'entretien du pourtour de la station d'épuration.

Syndicat du Puy des Fourches : Seilhac "arnaquée"...

Vendredi 04 septembre 2020, il est des jours comme cela, où une élection de président de syndicat qui aurait dû se passer pour le mieux... vous échappe totalement ! Seilhac a positionné un candidat crédible, compétent et disponible en la personne de Romuald Rhodes qui aurait dû remporter cette élection "haut la main", en tenant compte des voix qui potentiellement devaient se reporter sur notre candidat au second tour. Eh bien non... la ville centre et son petit allié corrézien en ont décidé autrement, quitte à se dévoyer, un déni de démocratie supplémentaire qui tend à devenir récurrent sur notre territoire communautaire. Piètre vengeance personnelle qui ne grandit pas ses auteurs ? Succession mal préparée, ou pas préparée du tout, volontairement ou non ? Les dégâts sont en tout cas considérables pour notre commune qui a été leader et acteur historique de la distribution d'eau sur notre territoire.

Les associations...un lien social à prioriser

Une fois de plus, malgré les évènements, la réunion de l'ensemble des associations a eu lieu. Climat morose, inquiétudes fondées, frustrations de ne pas pouvoir évoluer normalement, de ne pas pouvoir éduquer nos jeunes, ne pas pouvoir poursuivre les compétitions... Une ambiance légitimement lourde et des dirigeants de clubs sportifs ou autres, se demandant s'ils vont retrouver tous leurs effectifs à court terme. Cette question nous inquiète au plus haut point, c'est pourquoi nous pensons que notre proposition de "coordination associative" sous l'égide du foyer rural est de plus en plus pertinente. Nous sommes persuadés qu'il est l'heure pour les associations de se fédérer pour appréhender l'avenir plus sereinement.

En finir avec 2020 !

S'il est une année à marquer d'une pierre noire... c'est bien 2020 ! La pandémie a pris le pas sur tout, la santé bien sûr, l'économie, le social et tout ce qui touche de près ou de loin à nos propres vies. Cette catastrophe mondiale aura-t-elle des effets durables sur nos comportements sociaux, professionnels, familiaux ? Beaucoup pensent que nous ne serons plus jamais les mêmes et que notre vision de l'avenir sera différente. Certains l'espèrent, d'autres le redoutent...

J'ai, au moment où j'écris ces quelques lignes, une pensée pour tous ceux et toutes celles qui souffrent, victimes de la pandémie ou de tout autre tourment de la vie, également une pensée très émue pour tous ceux et toutes celles qui nous ont quittés cette année.

Nous sommes tous un peu soulagés de tourner la page

Commune de Seilhac
•> BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

d'une année qui nous laisse tristes et inquiets. En cette fin de cycle calendaire, nous devons nous relever, nous retrousser les manches pour préparer l'avenir, retrouver la force et l'espoir en vue d'affronter la nouvelle année qui s'ouvre devant nous.

Je souhaite remercier mon équipe d'adjoints et tout le conseil municipal pour leur investissement et leur attachement à notre commune, ainsi que tout le personnel municipal sans qui rien ne serait possible.

En espérant cette nouvelle année pleine de promesses joyeuses, votre maire et votre conseil municipal vous souhaitent une année 2021 emplie de rêves pour donner un sens à nos vies, pleine de santé pour les réaliser et de joie de vivre pour garder l'envie de rêver...

Très bonne année 2021 !

Marc GERAUDIE
Le Maire

VIE DE LA CITE

>> La vie des associations… dur, dur… mais un beau projet collectif en perspective…

Depuis le 15 mars, jusqu'au 11 mai, le tissu associatif local a été à l'arrêt, pour les raisons que vous connaissez.

Nous sommes bien conscients des difficultés financières de nos associations, dues aux annulations des festivités programmées. C'est pourquoi le conseil municipal a rapidement décidé de **reconduire les mêmes montants de subventions que l'année précédente.**

Lorsque les prérogatives sanitaires ont été mises en place, quelques activités ont pu reprendre, ce fut le cas pour la gymnastique entre autres. Puis la période estivale est arrivée et les clubs se sont relancés avec prudence dans leurs activités respectives.

Au début du mois de septembre, nous avons invité les clubs utilisateurs du gymnase afin de proposer un protocole permettant la reprise des entrainements, dans le respect de toutes les règles en cours à l'époque. Ce protocole, initié et testé par le basket en partenariat avec la municipalité, a été discuté, analysé et accepté par tous. Tout comme les créneaux du planning hebdomadaire de partage des lieux qui a fait l'objet d'un consensus.

Le 17 octobre dernier, nous avons réuni, salle Cérous, dans le respect des règles en vigueur, les associations de la commune, afin de faire le point sur leurs bilans, leurs projets mais aussi de réfléchir sur les questions sanitaires relatives aux protocoles en cours, dans les espaces municipaux qui sont mis à leur disposition.

Le bilan : constat plutôt positif…

Dans leur grande majorité, et malgré des pertes de recettes, nos associations équilibrent leurs comptes pour la saison écoulée.

Des projets 2020 annulés… mais un défi fédérateur à relever demain !

Après les annulations de 2020, leur report est fortement espéré pour 2021. Un coup dur pour tout le monde mais l'espoir demeure et nos associations sont prêtes à relever le défi.

Monsieur le maire a évoqué le foyer rural des jeunes et d'éducation populaire (FRJEP) de Seilhac. Créé voici bientôt cinquante ans, cette association est à l'origine de la naissance de nombreux clubs de sports qui sont devenus aujourd'hui de solides associations indépendantes. Il a apporté de plus la culture dans notre cité, avec la danse, le théâtre, la musique, le chant, la photographie permettant à des générations de seilhacoises et de seilhacois de s'affirmer et de découvrir le monde associatif et ses bienfaits.

Après plusieurs années de sommeil, le foyer rural allait disparaître, les membres de son bureau cessant leurs fonctions sans successeurs. Ce "monument" du socle associatif seilhacois ne pouvait s'éteindre… C'est la raison pour laquelle, **trois conseillers municipaux ont accepté momentanément d'en prendre la gouvernance,** avec Romain Manci pour président, Georges Mazeaud pour trésorier, et Joëlle Clédière pour secrétaire.

Les élus souhaitent que le foyer rural devienne un outil fédérateur des associations seilhacoises, avec un représentant de chaque association, **dans le but de créer une coordination associative.**

Cette proposition, dont l'objectif est avant tout de rassembler et dynamiser les associations seilhacoises afin d'envisager des projets plus importants, a reçu un accueil favorable auprès de celles-ci.

Commune de Seilhac
•> BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

>> La saison touristique 2020… inéluctablement compliquée…

Le mois de juin assez pluvieux n'a pas permis de démarrer la saison estivale sur des bases sereines bien que le déconfinement soit intervenu en début de mois. Ainsi, la saison a été marquée par des réservations de dernière minute, liées aux annonces progressives concernant la situation sanitaire. Une fréquentation de proximité s'est accrue notamment en provenance des régions proches voire du département avec la présence de touristes français. **Les touristes ont préféré la montagne au littoral.** Les retours chiffrés sont très clairs.

De ce fait, **les professionnels ont fait de leur mieux**, s'adaptant avec leurs moyens malgré les craintes qui se sont révélées, la disparition des groupes, tout ce qui a trait à l'événementiel. L'annulation des animations du 14 juillet et du 15 août, du festival de théâtre, n'a pas facilité l'attractivité sur notre site. Seul le marché dominical aura permis d'offrir un espace de rencontre. Nous nous attacherons à le pérenniser et le dynamiser.

Le lac, sa plage et ses abords ont vu leur fréquentation baisser elle aussi, mais dans une moindre mesure en raison des fortes chaleurs.

Notre camping a vu lui sa fréquentation baisser de plus de 15 %. Une réflexion est engagée sur la réhabilitation du site de Bournazel. Les animations estivales devront être repensées.

Dans ce contexte sensible et incertain, **la municipalité va travailler pour mettre un plan de relance pour l'été 2021**. Il faudra être en capacité de proposer des activités festives (lac et bourg), de plein air, par exemple les randonnées, très demandées. Nous travaillons depuis la rentrée sur la signalétique des chemins. Il faut que nos chemins soient de qualité pour inciter les touristes à venir tout en étant accessibles à tous (piétons, VTT, coureurs).

Seilhac doit revivre, s'animer et s'ouvrir pour retrouver son ambiance estivale appréciée aussi bien par les locaux que par les touristes.

>> Dématérialisation.....tous égaux pour nos démarches

Dans notre précédent bulletin, nous vous annoncions la mise en place d'une aide de la part des élus pour effectuer les démarches dématérialisées. Un certain nombre d'entre vous nous ont sollicités ainsi que des usagers d'autres communes. Une réflexion s'est donc engagée sur le bien-fondé de l'installation à Seilhac d'une Maison France Services qui rayonnerait au-delà des "frontières" communales.

Nous avons donc pris contact avec les services de l'Etat pour se porter candidat à l'installation d'une telle structure à Seilhac, dans les locaux de la mairie. **La Préfète de la Corrèze a retenu notre candidature pour l'ouverture d'une Maison France Services à Seilhac.** Pour obtenir la labellisation et le financement de l'Etat, un certain nombre de critères sont obligatoires que nous nous engageons à respecter. Les agents de la mairie en charge de vous accompagner, le feront avec professionnalisme, rigueur et confidentialité comme il se doit.

>> Vidange de l'étang Neuf (encore) annulée…

Interdite l'an passé pour cause de sécheresse, la grande pêche de l'étang Neuf n'a pas eu lieu non plus en 2020… Toujours la Covid-19 ! Les amateurs devront attendre une année supplémentaire, la neuvième, pour s'assurer de visu de l'empoissonnement de notre plan d'eau réservé à leur passion.

Commune de Seilhac
•> BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

>> 11 novembre… fidèle au souvenir…

Une nouvelle fois, après le 8 mai, nous avons célébré l'armistice du 11 novembre dans le plus strict respect des règles sanitaires. Une douzaine de participants présents sur invitation, dont monsieur le président des anciens combattants et monsieur le maire. Il est de notre devoir quelques soient les circonstances de commémorer cet évènement historique, en souvenir de ceux qui sont morts pour notre pays.

>> Le funérarium est entré "en service"…

La maison mortuaire vient de commencer son activité. Ce projet qui a mis du temps à se mettre en place est enfin opérationnel. Monsieur Treille, son propriétaire, a mis toute son énergie et bien plus encore pour mener à bien cet investissement. Nous le remercions d'apporter ce service essentiel à notre commune.

>> La "perception"… une page de l'histoire de Seilhac va être tournée…

En effet, le 31 août 2021, la trésorerie, installée chez nous depuis des lustres, est appelée à disparaitre de l'environnement seilhacois. Comme nombres d'autres établissements en Corrèze, ce lieu de service public et de service au public va être fermé. **Il restera sur notre département sept trésoreries, celle de Tulle sera la plus proche de chez nous**. La municipalité a d'ores et déjà trouvé un terrain d'entente avec le directeur départemental des finances publiques au sujet de permanences à la mairie, dont la fréquence reste à déterminer.

>> 20 ans ça se fête !!!

Le jumelage entre le canton de Seilhac et la ville allemande d'Hilpoltstein est l'aboutissement de nombreuses rencontres : celle de clubs de foot et de théâtre entre 1981 et 1999, mais aussi celle de professeurs, qui, dès 1978, ont initié l'appariement du collège du canton de Seilhac et de la Realschule d'Hilpoltstein. Hilpoltstein est une petite ville d'environ 13 000 habitants, idéalement située en Moyenne Franconie, au nord de la Bavière, à une trentaine de kilomètres au sud de Nuremberg.

Ainsi, des centaines d'adolescents et d'adultes ont appris à apprécier personnes, villes et régions, tant allemandes que françaises. C'est ainsi que le jumelage entre notre canton et Hilpoltstein s'est tout naturellement imposé.

Le 16 juillet 2000, la charte du jumelage a été signée en Moyenne-Franconie, par M. H.Neuweg, alors maire d'Hilpoltstein, et par les maires de six communes du canton : Chamboulive, Chanteix, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvadour, et Seilhac.

L'année suivante, le 12 août 2001, les trois autres maires de Beaumont, Lagraulière et Pierrefitte l'ont signée à Seilhac.

Les années 2000 et 2001, ont permis une première connaissance de chaque région et des habitants, ainsi qu'une approche des différentes cultures. Les 20 années suivantes ont vu de façon assez régulière des voyages entre la Corrèze et la Moyenne Franconie. Chaque fois, par alternance dans les deux pays, des excursions, des participations à des fêtes traditionnelles ont permis d'entretenir les liens entre nous. Aussi, afin de rompre la monotonie de "un coup chez toi, un coup chez moi", des rencontres à "mi-chemin" ont été organisées à Strasbourg et à Bruxelles.

Tout au long de l'année, l'association organise des manifestations, des ateliers cuisine, des expositions, des soirées films, des conférences, et participe aux différents Marchés de Noël… permettant de faire connaître et de faire perdurer cette amitié.

A l'occasion de la célébration des 20 ans du jumelage, le comité aura l'occasion de fêter toutes ces années de fraternité et d'échange afin de rappeler à nos amis d'Hilpoltstein que nous pensons à eux et que nous espérons les revoir au plus vite.

Si vous êtes intéressés par nos rencontres et nos manifestations, faites-vous connaître auprès de **la présidente Marie-Paule Vergne :**

- par mail : vergne.mariepaule@gmail.com
- par téléphone : 06 23 36 34 85

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

CADRE DE VIE

>> A Seilhac… pas de "stand-by" pour les travaux dans la commune

☞ Dans **l'allée des Vergnes** ainsi que **celle des Grillons**, les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales, d'eau potable et d'électricité étant réalisés, de nouveaux trottoirs vont être bientôt refaits aux normes ainsi que la voirie sous forme d'enrobé à chaud.

L'allée des Ferrières à son tour va voir la réfection des réseaux de télécommunication, d'eau, d'électricité ainsi que la remise en état de la chaussée.

☞ Actuellement, **la route des Monédières** connaît un important chantier avec une circulation alternée du fait de l'installation de réseaux par la FDEE (Fédération départementale d'énergie et d'électricité), d'éclairage public, de téléphone et de la fibre.

Après la réfection du revêtement qui vient de s'achever et devant les vitesses souvent excessives, une réflexion sur un projet d'aménagement doit être engagée, avec une installation probable de chicanes.

☞ Le nombre croissant de véhicules électriques en service conduit les élus à programmer **l'installation de deux bornes électriques de recharge rapide** à destination des usagers, qui seront situées sur la place de l'Horloge.

☞ Un projet d'avenir, important pour le développement de Seilhac va enfin voir le jour, après des années de blocage du fait des des captages existants : l'**aménagement du lotissement des Grillons**, proche de l'allée du même nom. L'étude de faisabilité est bien avancée, un cabinet d'architecte et un géomètre ont été sollicités, selon la procédure règlementaire.

L'année 2021 verra la concrétisation de ce projet qui contribuera à augmenter l'offre immobilière, donc notre population et à dynamiser notre commune.

>> Elagage… encore des soucis !

Nous ne pouvons que constater encore que l'élagage pose d'énormes problèmes pour le déploiement de la fibre, ainsi que pour la bonne santé de notre voirie. Nous faisons appel une dernière fois au civisme et à la bonne volonté des propriétaires fonciers en bordure de route.

Si rien n'est fait, des relevés précis de parcelles seront réalisés et des procédures réglementaires seront engagées.

Dans le même ordre d'idées, nous rappelons, là aussi pour la énième fois, que le brûlage des végétaux est interdit par arrêté préfectoral… depuis le 16 décembre 2013 !

>> Notre équipe des services techniques se renouvelle…

Après l'arrivée de Dominique Soulier, en tant que nouveau responsable des services techniques, nous accueillons, dans l'équipe qu'il anime désormais, deux nouveaux agents (Jean-Pierre Raynaud et Fabien Soulier) en remplacement de deux départs (Stanislas Pietrak et Baptiste Monédière).

De gauche à droite : Dominique Soulier, Louis Courbier, Cyril Castin, Jean-Pierre Raynaud, Fabien Soulier et Jean-Michel Brudieux.

Commune de Seilhac
•> BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

>> Plus d'un an de de travaux sur Notre-Dame (juillet 2019 – septembre 2020)

Nous avions prévu d'organiser une réception autour de l'église pour remercier les financeurs (la DRAC, la Région, la fondation du patrimoine, la fondation pour la sauvegarde de l'art français) mais aussi un grand nombre de généreux donateurs privés.

Malheureusement, les mesures sanitaires mises en place contre la Covid-19 ne l'ont pas permis.

Si le contexte sanitaire à l'avenir l'autorise, **nous vous donnons rendez-vous au printemps pour fêter cet évènement**, autour de notre église embellie.

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2020

ZOOM SUR...

LE MOT DE L'OPPOSITION

Seilhacoises, Seilhacois,
Nous arrivons au terme de cette année 2020 si particulière et nous vous espérons tous en bonne santé.
Voilà maintenant huit mois que nous vous représentons au sein du conseil municipal et comme promis nous veillons à ce que les intérêts de Seilhac soient préservés vis-à-vis des décisions prises par l'équipe majoritaire. Notons d'ailleurs que nous avons approuvé, au moment où nous vous écrivons, la totalité des propositions données aux votes par monsieur le maire. Pour autant, nous gardons un esprit bienveillant sans être systématiquement dans l'opposition mais plutôt dans la construction pour l'avenir de Seilhac.
Nous avons malheureusement au sein de notre équipe d'élus la démission pour raisons personnelles de Stéphane Roig, nous le remercions pour son engagement dont il a fait preuve à l'égard de la commune durant son mandat. Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il est remplacé par Pierre Fourches, à qui nous souhaitons la bienvenue.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, même si nous les fêterons sûrement de manière un peu différente que d'habitude. Espérons une année 2021 rayonnante et fructueuse pour nous toutes et tous.
Prenez soin de vous,
Les élus de la liste "Seilhac Avec Vous"
Sabrina Pouget, Alexandra Certain, Pierre Fourches et Charles Orlianges.

BILLET DE (BONNE) HUMEUR

Gérald VILLETTE

C'est avec une grande joie que je vous écris ces quelques mots en tant que (nouveau) conseiller municipal. Ce n'est pas si simple de s'adresser à une population mais l'équipe avec laquelle je travaille rend la chose plus simple.
En effet depuis les quelques mois que je suis élu, je découvre un nouveau monde auquel je ne m'attendais pas forcément. L'équipe municipale dont je fais désormais partie est pleine d'enthousiasme et pleine de vie, libre de parole et d'opinion.
Me concernant, je me suis investi au sein de la commission des finances afin d'y apporter mon regard, mon expérience, pour prolonger le bon travail accompli par la majorité depuis douze ans.
En complément, je suis bénévole au sein de l'association des parents d'élèves et je suis heureux de participer à la remise en route du foyer rural qui va permettre, si la situation sanitaire l'autorise bien sûr, la mise en œuvre de plusieurs projets pour tous les seilhacoises et seilhacois.
Nous faisons tout notre possible pour nous et vous rendre fières et fiers de cette commune où il fait bon vivre et habiter.

>> ... Et on habitera où ?...

La complexité du déploiement de la fibre et certains problèmes d'adresse pour raison de sécurité ou de livraison, nous ont conduits à faire réaliser **une étude d'adressage.** Conséquence : si les deux zones urbanisées, que sont le bourg et le Lac, ne seront que très peu, voire pas du tout touchées, il n'en sera pas de même pour les villages qui connaîtront des changements de numéros ou de nom de rue, ce qui pourrait entraîner des tracasseries administratives à certains de nos administrés. Nous reviendrons vers vous au moment opportun.

Seilhac INFOS

>> On est où ?...

Combien de visiteurs nous ont interrogés pour joindre un service public ou un commerce de Seilhac ?
C'est un problème de défaillance dans **le panneautage**, qu'il devenait nécessaire de revoir et corriger. Nous venons de finaliser ce projet dont l'étude a été confiée à un cabinet spécialisé, étude financée par Tulle Agglo. Le bourg et ses environs seront à terme dotés d'indications claires, uniformes et règlementaires, dans l'intérêt de tous les usagers.

Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com

Et sur la page Facebook "mairie de Seilhac"

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.

Commune de Seilhac/Bulletin d'information **Octobre/Novembre/Décembre 2020.**
Mairie de Seilhac - 4 av. Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
Directeur de la publication : Marc Géraudie. - Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle.